



37, rue Nationale
49740 LA ROMAGNE
Tél: 02.41.70.66.80
multiactenfance@orange.fr

PROJET PEDAGOGIQUE

2025/2026



ACCUEIL DE LOISIRS

ASSOCIATION

MULTI'ACT ENFANCE

La romagne



INTRODUCTION

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs est le reflet des valeurs éducatives véhiculées par l'association MULTI'ACT ENFANCE (voir projet éducatif). L'accueil de loisirs sans hébergement est une structure qui répond aux besoins des familles : besoin de garde et de sécurité pour leurs enfants, mais aussi au besoin de découverte, d'apprentissage de la vie en collectivité et de loisirs qui contribuent à leur épanouissement dans un cadre ludique adapté, sécurisé et encadré. Afin de répondre au mieux aux attentes des familles, l'équipe pédagogique doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix, et les partager avec les autres. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir acteur de ses loisirs.

Nous avons adhérer à la charte départementale de l'accueil des enfants en situation de handicap, nous nous engageons donc à accueillir des enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, à réaliser un projet d'accueil spécifique et adapté avec les parents dans la mesure du possible, à établir un lien entre les différents partenaires (parents/équipe d'accueil, équipe éducative ou de soins) et à sensibiliser notre équipe professionnelle aux spécificités de cet accueil (réflexion commune, formations, temps de concertation et d'échanges avec les partenaires) afin de satisfaire pleinement aussi bien les parents que l'enfant et l'équipe professionnelle. Nous affirmons dans ce projet pédagogique notre volonté de participer activement à l'inclusion de ces enfants et leurs familles.

LE FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs est géré par l'association MULTI ACT'ENFANCE qui est gérée par des parents bénévoles. Une adhésion familiale et annuelle à l'association est obligatoire (valable du 1er septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante) d'un montant de 18 € par famille.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans (**scolarisés et propres**). Il fonctionne aux périodes suivantes : tous les mercredis de l'année scolaire, les vacances d'hiver, vacances de printemps, vacances d'été (tous le mois de Juillet, et dernière d'Août), vacances d'automne, et quelques jours (3/4jours) aux vacances de Noël selon les demandes.

La structure accueille les enfants en journée et en demi-journée avec ou sans repas de 9h à 17h. Un accueil péricentre est proposé de 7h à 9h et de 17h à 19h afin de répondre au mieux aux besoins des familles. La participation financière des familles varie selon leur quotient familial. Les repas sont fournis par la société de restauration Océane de Restauration.

La structure se situe au sein de l'espace scolaire Arc-en-ciel, place des écoliers 49740 LA ROMAGNE. Une grande salle d'activité attenante à la salle de motricité.

L'ACCUEIL

Plusieurs formules d'inscriptions sont proposées aux familles à l'accueil de loisirs : journée complète, matinée, après-midi avec ou sans repas. Une date butoir est fixée pour les inscriptions des vacances. Concernant les mercredis, les inscriptions se font une semaine à l'avance sauf exception.

Les départs pour les enfants inscrits seulement en matinée se font à 12h. Les arrivées pour l'après-midi se font entre 13h et 14h (heure de péricentre).

Une fiche sanitaire de liaison actualisée et la photocopie des vaccins est à fournir pour toute inscription. Une décharge de responsabilité doit être remplie pour toute demande d'un départ de l'enfant seul en dehors des heures de fonctionnement. Une autorisation parentale doit être fournie si les parents chargent une autre personne à venir chercher l'enfant.

Concernant les photos, les enfants sont susceptibles d'être pris en photo (seulement avec appareil photo du centre), pour cela une autorisation accordée par les parents est nécessaire (sur fiche sanitaire). La directrice est autorisée à utiliser les photos pour créer des diaporamas, des affiches, des articles, des plaquettes pour la communication sur l'accueil de loisirs.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Le matin, un animateur est présent, disponible et à l'écoute si besoin, afin de permettre un accueil individualisé de l'enfant et du parent. Il accompagne le jeune enfant dans la séparation. Un tableau d'information est placé dehors à l'entrée de l'accueil où des informations importantes peuvent être affichées (programmes, sorties, activités exceptionnelles, prévoir son pique-nique, etc)... Le soir, une attention particulière sera portée sur l'accueil des parents, échanges sur la journée de l'enfant, et informations importantes. Ceci est important afin de créer de la convivialité et un lien de confiance entre les familles et l'équipe d'animation. Concernant la communication sur le programme d'animations, une plaquette attractive est envoyée par mail aux familles et distribuée à l'école via les cartables des enfants. Nous garantissons aux familles ayant le besoin un accueil attentionné et spécifique de l'enfant et de ses parents et la possibilité de rester acteurs dans le projet d'accueil de l'enfant.

LES LOCAUX

Les locaux de l'accueil de loisirs sont conçus pour répondre aux capacités des enfants et à leurs besoins. Nous avons emménagé dans les nouveaux locaux en septembre 2016. L'aménagement de la salle et les décorations permettent aux enfants accueillis d'acquérir des repères et de s'approprier le lieu. Le mobilier, les rangements, les sanitaires et les pôles de jeux adaptés contribuent à favoriser l'autonomie de l'enfant en toute sécurité.

SALLE ACTIVITE :

- ✓ 1 grande salle d'activité et d'accueil (temps libres, coloriage, pôle dinette, poupées, lego, kapla, voitures et des jeux de société sont à disposition des enfants).
- ✓ 1 bureau (direction/animation)

- ✓ 1 cuisine avec passe-plat + une table petit déjeuner
- ✓ Armoire coulissante de rangements jeux et réserve pédagogique
- ✓ 1 lavabo
- ✓ 1 coin calme (lecture)

SALLE MOTRICITE :

- ✓ 1 grande salle d'activité
- ✓ Rangements
- ✓ Régie matériel
- ✓ Sanitaires enfant et handicapé
- ✓ Sanitaire adulte

EXTERIEUR :

- ✓ Une cour extérieure enherbée
- ✓ Un cabanon (rangement du matériel, et jeux extérieurs)

LES REPAS

Les repas sont livrés en liaison froide par la société Océane de restauration de Fegreac. Ils sont commandés une semaine à l'avance avec possibilité de rajouter ou d'enlever des repas à la commande jusqu'au lundi avant midi. Le livreur passe dans la nuit 5h/6h du matin et les déposent au réfrigérateur.

Ensuite, l'équipe d'animation se charge de mettre la table avec les enfants, de faire réchauffer les plats, et de servir. Pour le débarrassage et le ménage, chaque enfant participe aux tâches à tour de rôle avec l'aide et l'encadrement des animateurs.

Il est nécessaire de faire du repas, un moment convivial, de partage et d'échanges, mais aussi de calme et de détente. **Les enfants doivent goûter à tout même en toute petite quantité (éducation nutritionnelle et apprentissage des règles d'hygiène et de l'autonomie alimentaire). Tout régime alimentaire spécifique ou allergie doit être signalés par la famille lors de l'inscription.**

Pendant les camps, le ou la responsable se chargera de veiller aux règles sanitaires, d'établir des menus équilibrés, et assurera les achats et le suivi des produits (traçabilité des produits utilisés).

RYTHME DE VIE

Pour répondre aux besoins de l'enfant, le même rythme est appliqué tous les jours (sauf en cas de sortie ou activités exceptionnelles). La journée type est structurée, respectueuse des rythmes individuels des enfants. Cela leur permet de se construire des repères spatio-temporels.

JOURNEE TYPE ENFANT

	HORAIRES	DESCRIPTION
MATIN	7h-9h45	Péricentre, petit déjeuner pour ceux qui souhaitent, coloriages, temps libre, jeux libres, accueil échelonné
	9h45-10h	Rangement et hygiène
	10h	Présentation de l'activité et/ou du déroulement de la journée
	10h/11h30	Temps d'activités
	11h30/11h50	Temps libre et jeux
	11h50 / 12h	Retour au calme / Hygiène
	12h	REPAS DEJEUNER
APRES MIDI	13h15/13h35	Hygiène et aide au débarrassage des tables et ménage
	13h35/14h	Temps de jeux libres
	14h	Sieste pour les petits (3/5ans)
	14h-14h50	Temps calme pour les plus grands
	15h-15h50	Temps d'activités ou Jeux
	15h50	Retour au calme/Hygiène
	16h/16h15	Goûter
	16h30-17h	Temps libres et jeux
	17h-19h	Péricentre, départ échelonné des enfants, accueil des parents

PLANNING JOURNEE ANIMATEUR

	HORAIRES	DESCRIPTION
MATIN	7h	Ouverture péricentre, accueil des familles, service de petit déjeuner, vaisselle
	7h30/8h/9h	Arrivée échelonné des autres animateurs : accueil des enfants et de leurs parents, surveillance, encadrement et jeux libres avec les enfants
	9h45-10h	Préparation de l'activité
	10h	Présentation de l'activité et/ou du déroulement de la journée
	10h/11h30	Animation du temps d'activités
	11h30/11h50	Rangement activité/surveillance hygiène et préparation du déjeuner
	12h	Gestion du repas : service, surveillance, quantité, aide selon besoins
	13h15/13h35	Débarrassage des tables, ménage, et vaisselle (roulement dans les tâches)
APRES -MIDI	13h35/14h	Surveillance du temps libre / Roulement pour pause animateurs
	14h	1 animateur en surveillance sieste (3/5ans)
	14h-15h	Surveillance et animation du temps calme
	15h-15h50	Animation d'activités ou jeux
	15h50	Faire ranger les enfants/retour au calme/Surveillance hygiène/ Préparation du goûter à tour de rôle
	16h	Goûter
	16h30-17h	Rangement et vaisselle goûter à tour de rôle / Temps libres, jeux avec les enfants
	17h-19h	Péricentre, départ des animateurs échelonné, accueil des parents, fermeture du centre

Eté : 2/3 Bilans d'équipe le jeudi soir après fermeture du centre à 19h

Petites vacances : bilan d'équipe semaine suivante

Les horaires restent approximatifs, ils peuvent être modifiés en fonction des activités exceptionnelles.

EQUIPE D'ANIMATION et regles de vie

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice (BAFA, Licence Animation, DEJEPS), de deux animatrices CAP Petite enfance et BAFA permanente, de un ou plusieurs animateurs vacataires diplômés BAFA, et de un ou plusieurs stagiaires BAFA en cours de formation et éventuellement des parents bénévoles. La formation des stagiaires est assurée par l'équipe d'animation et la directrice, les stagiaires sont en binôme avec un animateur référent.

Règles de vie non négociables au sein de l'équipe :

- La cigarette : en dehors des locaux, à l'abri des regards des enfants et sur le temps de pause
- Les horaires : la ponctualité est très importante, ouverture dès 7h, crédibilité auprès des familles.
- Le téléphone portable : il est obligatoire de laisser son téléphone portable dans le bureau de la directrice en silencieux dans un sac, ne pas l'avoir dans sa poche lors des animations avec les enfants, mis à part en sortie ou séjour en cas d'urgence.

ROLES DE CHACUN

1- ROLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR BAFA OU STAGIAIRE

L'animateur est avant tout une personne responsable et qui se maîtrise :

- En respectant le secret professionnel et la discrétion professionnelle
- En mettant en œuvre le projet pédagogique et les projets d'animations définis en équipe
- En respectant les horaires, et les créneaux de pause (portable, cigarette...etc.)
- Il doit également tenir son rôle administratif : outils propres et respectés

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il élabore un programme d'activités équilibré et innovant : il anticipe, prépare et gère le déroulement de chaque activité jusqu'au rangement tout en respectant le matériel et les locaux.
- Il respecte les besoins de l'enfant en tenant compte de ses spécificités et de ses capacités (âge, sexe, intérêts...)
- Il anime le groupe tout en étant force de propositions et sait s'adapter
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités
- Il aménage les lieux de vie et d'activités en fonction de la tranche d'âge et de ses besoins
- Il prend en charge la vie quotidienne du centre (toilettes, repas, ménage...)
- Il fait part à la directrice de tous problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe et écouter les autres
- Il participe aux réunions de préparation activement
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Il accompagne les animateurs/stagiaires durant leur stage : conseille, aide, oriente, analyse...

Avec les parents :

- Il discute et échange avec les familles sur la vie de l'accueil de loisirs et de l'enfant tout en gardant sa place professionnelle
- Il est à l'écoute et instaure une relation de confiance

- Il répond à leur demande ou les oriente vers les personnes concernées
- Il est courtois, polie, accueillant et souriant quand il reçoit les familles

L'animateur a un rôle très important, il est un « exemple » pour les enfants. Afin que l'enfant puisse respecter les règles de vie, l'animateur doit lui-même les respecter et les faire respecter. L'animateur doit être tolérant face aux différences et aux spécificités de chacun. Il ne sera jamais le « copain » mais l'adulte référent. Face à un conflit, l'animateur devra avant tout prendre le temps de faire réfléchir l'enfant sur son comportement en dialoguant avec lui.

2 - ROLES ET FONCTIONS DU DIRECTEUR

Le directeur en cas de difficulté sera toujours à disposition et à l'écoute de l'équipe.

- Il respecte le secret professionnel et la discrétion professionnelle
- Il est garant du bon déroulement global de l'accueil de loisirs
- Il veille à la sécurité physique, affective et morale des enfants et de toute l'équipe d'animation
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail au bureau de l'association (employeur)
- Il est l'intermédiaire entre les salariés et le bureau de l'association
- Il est responsable du suivi sanitaire (listes d'allergies, protocoles, vérification trousse à pharmacie, renouvellement, gère les fiches sanitaires, connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs)
- Il est garant du respect des lieux et du matériel
- Il anime et coordonne l'équipe d'animation
- Il assure la gestion financière, matérielle et administrative de l'accueil de loisirs
- Il a la charge des relations avec les partenaires extérieurs
- Il est la personne référent pour les familles
- Il accompagne les animateurs, assure le suivi des stagiaires, l'évaluation, la validation ou non des stagiaires en concertant l'équipe
- Il élabore des outils de travail différents pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs (bilans, affichage, grille d'évaluation, suivi...etc)

ORGANISATION DE TRAVAIL

Lors de la première réunion de préparation avec l'ensemble de l'équipe (été), le projet pédagogique est retravaillé sur un axe spécifique de façon ludique. Il est présenté et lu à l'équipe d'animation afin d'être validé, et éventuellement modifié. Par la suite, un thème est défini pour la période de vacances, les sous thèmes et les activités s'articulent autour de celui-ci. Ensuite, les animateurs et les stagiaires établissent ensemble un programme d'activités par tranche d'âges et déterminent eux-mêmes le rôle de chacun dans la préparation. Le partage doit être équitable pour éviter les conflits ou frustrations et pour permettre des échanges et un enrichissement mutuel.

Chaque semaine, un équilibre doit être recherché entre les activités manuelles, sportives, artistiques, culinaires, extérieures, grands jeux, sorties. Les activités doivent être adaptées aux besoins et compétences des enfants. Chaque animateur enverra son planning d'activités à la directrice et tiendra informé du matériel nécessaire à acheter pour grouper les achats.

EVALUATION

Pendant les vacances d'été, plusieurs bilans se feront en fonction des besoins, ils auront lieu les jeudis soirs après 19h. Ces temps sont des temps de dialogue plus qu'un moment d'évaluation personnel, basé sur le ressenti de chacun. Il est nécessaire que ces temps soient constructifs et enrichissants. A la fin du mois, une grille d'évaluation vous sera remise afin de faire un bilan reflétant toute l'équipe (oral et écrit), tous les membres donneront leur avis sur le bilan pédagogique, l'organisation générale de l'accueil de loisirs, le bilan matériel et relationnel. Tout sera retranscrit dans un bilan global par la directrice.

Pour les stagiaires BAFA accueillis, une grille d'évaluation leur sera transmise en fin de stage pour procéder à une autoévaluation. La grille d'évaluation est également rempli par la directrice et les membres de l'équipe qui ont travaillé avec le stagiaire pour permettre une comparaison avec sa propre grille, voir ce qu'il y a améliorer, donner des conseils pour la suite, ou poursuivre dans cette voie. Les critères d'évaluation sont la mise en application des acquis de la formation générale BAFA (encadrement de mineurs, sécurité, animations d'activités, participation, communication au sein de l'équipe, investissement, etc.).

Pour les petites vacances, une évaluation vierge est distribuée à l'équipe afin de rédiger le bilan final et rendu à la directrice, puis nous discutons ensemble des points importants, de ce qui a plus ou moins fonctionné et des points d'amélioration s'il y en a. Puis la retranscription écrite se fait sur un bilan global rédigé par la directrice qui doit faire transparaître tous les avis des membres de l'équipe (positifs, négatifs, conseils, points de progression, etc.).

LES OBJECTIFS

L'équipe d'animation se donne pour objectifs généraux de :

- ✓ Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant
- ✓ Permettre à l'enfant de manifester son choix, et de développer son autonomie
- ✓ Favoriser la socialisation, la mixité et l'apprentissage de la vie en collectivité
- ✓ Développer les relations parents-animateurs
- ✓ Favoriser le travail d'équipe

1 – Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant

<i>Objectifs pédagogiques</i>	<i>Méthodes et moyens</i>
<i>Respecter le rythme et les besoins de l'enfant</i>	- Appliquer un rythme de journée adaptée à la tranche d'âge - Donner des repères aux enfants (règles de vie communes, avec qui, quand, comment...) - Alternier les temps d'activités et temps calmes (sieste pour les 3/4 et 5 ans).
<i>Assurer la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant</i>	- Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant, le rassurer, le mettre en confiance, l'emmener vers les autres - Faire respecter les règles d'hygiène, lavage des mains, passage aux toilettes, repas... - Etre disponible à tout moment et rester constamment vigilant sur certaines formes d'isolement (mise à l'écart par les autres).
<i>Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles,</i>	- Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres, de l'environnement)

<i>artistiques et physiques</i>	- Permettre l'acquisition du savoir-faire chez l'enfant en proposant des activités originales et variées dans différents domaines : jeux sous toutes ses formes (sportifs, d'équipe, sociétés, grands jeux...), activités manuelles, artistiques, d'expression, des activités de découverte (sorties, visites...), activités physiques et sportives, la lecture, la musique, les fêtes et goûters à thème, la cuisine... - Valoriser le travail, les réalisations de chaque enfant (il vaut mieux une réalisation qui nous semble moins jolie mais faite par l'enfant et dans laquelle il se retrouve qu'un bel objet fait par l'animateur...) - Solliciter l'imagination et la créativité de l'enfant (surtout pour les 3/6 ans) en mettant un place un imaginaire (fabulations, personnages inventés en rapport avec le thème)
---------------------------------	--

2 - Permettre à l'enfant de manifester son choix, et de développer son autonomie

Objectifs pédagogiques	Méthodes et moyens
<i>Permettre à l'enfant de rester maître/acteur de son activité et donner la liberté de choisir</i>	- Etre à l'écoute de l'enfant et ne pas le laisser sans réponses - Encourager l'enfant à faire lui-même (autonomie dans la prise du repas, rangement, nettoyage, activités). - Inciter l'enfant qui commence une activité à s'engager à la terminer - Donner la possibilité aux enfants de ne rien faire, ne pas forcer à faire l'activité mais essayer de leur donner une place ou un rôle pendant l'activité si possible (aider l'animateur). - Prendre en compte les idées des enfants dans la mesure du possible (programme d'animations non figé, peut évoluer ou être modifié en fonction des envies, du temps, des effectifs, du matériel...) - Faire participer l'enfant à la mise en place et au rangement de l'activité - Mise en place d'un créneau sur les vacances : laisser recours à l'imagination de l'enfant lors d'un atelier récup « fabrique ce que tu veux » !

3 – Favoriser la socialisation, la mixité et l'apprentissage de la vie en collectivité

Objectifs pédagogiques	Méthodes et moyens
<i>Permettre à chacun d'exercer des responsabilités dans le groupe</i>	- Les enfants sont associés dans le fonctionnement et les tâches de vie collective : ranger le matériel, débarrasser la table, passer le balai, passer l'éponge pour nettoyer la table - Mise en place de séjours l'été pour les 6/10ans (vie quotidienne)
<i>Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe</i>	- Etablir les règles de vie avec les enfants respectées par tous enfants/adultes (vecteurs de socialisation) - Mettre en place un fonctionnement en petits groupes d'âges homogènes (dans la mesure du possible) pour que les besoins de chacun soient respectés, plus sécurisant.

<i>Faire en sorte que les enfants intègrent la notion de respect, de tolérance et d'entraide</i>	- <i>Etre rigoureux sur les règles de vie en collectivité et notamment sur le respect du matériel, de la politesse, du langage, et de la tolérance à la différence (racisme, handicap, etc.)</i> - <i>Eviter la banalisation de la violence verbale et physique</i> - <i>Ne pas laisser l'enfant sans réponses en cas de brimades ou d'insultes</i> - <i>Encourager les enfants à s'entraider (lors des jeux ou d'activités) à faire preuve d'empathie envers les autres notamment autour du handicap</i> - <i>Répondre aux questions des enfants en établissant des temps d'échanges autour du handicap avec les différents partenaires (équipe éducative, de soins) pour expliquer le handicap de l'enfant (s) accueilli(s) afin d'éviter les moqueries</i> - <i>Ouvrir et orienter le regard des enfants et des adultes sur la diversité</i> - <i>Mettre en place des activités faisant appel à leur sens de solidarité et de coopération</i>
<i>Mettre en avant la notion de partage</i>	- <i>Privilégiez les moments importants de la journée (l'accueil des familles, les repas, les temps d'échanges avec les enfants) qui doivent être sources de bien-être et de communication pour tous</i> - <i>Laisser les enfants s'exprimer (un temps de paroles à eux sous forme de jeux : bâton de parole, minute blabla, humeur du jour)</i>

4 – Développer les relations parents-animateurs

Objectifs pédagogiques	Méthodes et moyens
<i>Permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'accueil de loisirs</i> <i>et</i> <i>Instaurer des temps d'échanges sur la vie de l'enfant à l'accueil de loisirs</i>	- <i>Informersur le fonctionnement global de l'accueil de loisirs (règlement, activités, sieste, visite des locaux pour les nouvelles familles).</i> - <i>Réaliser des temps informels en invitant les parents : goûter, pique-nique, spectacle de fin d'année, fête de fin d'été, expo photo, soirée familles...</i> - <i>Mettre en place un système de récupération de matériel</i> - <i>Instaurer le respect mutuel comme socle de la relation</i> - <i>Poser un cadre convivial pour susciter l'envie de participer, mettre à l'aise, être accueillant et souriant.</i> - <i>Dialoguer sur la journée de l'enfant, apporter des réponses à leurs questions.</i> - <i>Donner la possibilité à un parent ayant des compétences ou un savoir-faire de venir faire une animation à l'accueil de loisirs</i> - <i>Proposer d'être bénévole accompagnateur lors de sorties</i>

5 – Favoriser le travail d'équipe

Objectifs pédagogiques	Méthodes et moyens
<i>Echanger, communiquer, s'enrichir mutuellement, s'entraider, se conseiller, se respecter</i>	- <i>S'impliquer dans l'élaboration des activités de l'accueil de loisirs en ayant en tête le projet éducatif et pédagogique</i> - <i>Prendre le temps de se découvrir afin d'agir ensemble</i> - <i>Agir de manière cohérente en ayant le même discours auprès des familles et des enfants (en cas de points de vue différents, cela doit se discuter en réunion et non devant les parents ou enfants.)</i> - <i>Savoir prendre en compte les remarques et prendre du recul sur sa situation professionnelle afin de progresser</i> - <i>Savoir associer l'équipe et la direction aux interrogations ou aux difficultés que l'on rencontre (exemple : accueil d'un enfant handicapé)</i> - <i>S'informer et informer les autres (retransmettre les informations à l'équipe, poser des questions, communiquer au maximum pour éviter les « non-dits »</i> - <i>Utiliser les compétences et améliorer les capacités de chacun</i> - <i>Faire preuve de discrétion et de professionnalisme (ne pas laisser paraître les soucis personnels devant les enfants et les familles)</i>